



Association Enseignement Public et Informatique
(Loi 1901 - agréée par le ministère de l'Éducation nationale)
19 rue Daviel - 75013 PARIS
Tél. : 01 45 80 70 74, Télécopie : 01 45 80 64 04
E-mail : postmaster@epi.asso.fr
Web : <http://www.epi.asso.fr>

Paris, le 12 décembre 2000

Monsieur Jack LANG
Ministre de l'Éducation nationale
110, rue de Grenelle
75007 PARIS

Objet : *demande de création d'un groupe d'experts "Informatique et Technologies de l'Information et de la Communication"*

Monsieur le Ministre,

Nous avons pris connaissance avec intérêt de la nouvelle procédure d'élaboration des programmes d'enseignement et de la liste des groupes d'experts.

Pour ce qui concerne cette liste, nous regrettons l'absence d'un groupe de travail sur l'informatique et les Technologies de l'Information et de la Communication à la fois pour ce qui concerne les apports transversaux des T.I.C., omniprésentes dans le monde contemporain, et l'enseignement des notions et concepts indispensables à une bonne maîtrise des "outils". Nous le regrettons d'autant plus que lors de votre intervention au Salon de l'Éducation, le 22 novembre dernier, vous avez fait part de votre intérêt pour l'informatique au service des disciplines et de vos interrogations sur l'opportunité d'un enseignement de l'informatique.

Nous renouvelons le souhait, que nous avons déjà exprimé lors de la mise en place des GTD, de voir créer un groupe d'experts "Informatique et Technologies de l'Information et de la Communication".

L'EPI serait prête, comme elle l'a fait dans le passé, à participer aux travaux d'un tel groupe.

En espérant que cette lettre retiendra toute votre attention, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de nos sentiments respectueux et dévoués.

Jean -Bernard Viaud
Président de l'EPI
P. le Bureau national